

SIINFO

la lettre d'information des
Services Industriels
de la Commune de Fully

nov. 2018
n°16



Relevé annuel des compteurs

Nos collaborateurs se présenteront à votre domicile dès le **29 novembre 2018**. Ils se permettront de passer également en début de soirée, en dehors des heures de bureau, et le samedi dès 09 h 00.

Nous vous remercions d'avance de votre collaboration et de l'accueil que vous leur réserverez.

Avec net+, vivez des ÉMOTIONS SPORTS.

Le meilleur du football et du hockey.
Combinez pour gagner!



MySports Pro + RMC Sport à CHF 30.-/mois (au lieu de 40.-)

0848 830 840 netplus.ch/emotions-sports

net+

Tarifs pour l'électricité en 2019

Votre fournisseur d'énergie 100% renouvelable

	SIMPLE	DOUBLE	DUP < 2500	DUP > 2500
Timbre d'acheminement Heures pleines (HP) Heures creuses (HC) Puissance Abonnement	7,9 ct/kWh CHF 8.-- / mois	8,6 ct/kWh 4,2 ct/kWh CHF 10,50 / mois	7,0 ct/kWh 4,4 ct/kWh CHF 2,90/kW/mois CHF 25.-- / mois	5,6 ct/kWh 3,0 ct/kWh CHF 5,80/kW/mois CHF 25.-- / mois
Tarif de l'énergie Heures pleines (HP) Heures creuses (HC) Puissance Abonnement	6,2 ct/kWh CHF 3.-- / mois	6,8 ct/kWh 4,1 ct/kWh CHF 3.-- / mois	6,0 ct/kWh 4,3 ct/kWh CHF 0,50/kW/mois CHF 3.-- / mois	5,3 ct/kWh 3,6 ct/kWh CHF 2.--/kW/mois CHF 3.-- / mois
Prestation aux collectivités publiques (PCP)	9 % sur le timbre d'acheminement			
Rétribution à prix coûtant (RPC) et mesures de protection des eaux	2,3 ct / kWh			
Services-systèmes	0,24 ct / kWh			

Tous les tarifs s'entendent TVA non comprise.

Les clients qui ne désirent pas bénéficier d'une énergie exclusivement renouvelable, peuvent demander le tarif correspondant (énergie fossile et nucléaire) avec une réduction de 0,4 ct/kWh, par une annonce écrite avant le 31 octobre 2018 pour une adaptation du tarif au 1er janvier 2019.

Pour le comptage journalier avec compteur à courbe de charge (clients ayant fait usage du droit d'accès au réseau et productions >30 kVA) installé avant le 01.01.2018, l'abonnement se monte à CHF 50.-- par mois.

Le tarif de reprise du courant solaire réinjecté dans le réseau des SI Fully est fixé à 8 ct/kWh dès le 1er janvier 2019 pour les installations de moins de 30 kVA, avec cession des garanties d'origine en faveur des SI Fully.

Services Industriels de la Commune de Fully, Rue de l'Eglise 46, 1926 Fully
Tél. 027 747 11 70, Fax 027 746 21 85, services.industriels@admin.fully.ch

SIFully
pour votre bien-être